

Surveillance de la CIGUATERA en Polynésie française

BILAN 2023



Auteurs :
Clémence GATTI HOWELL Dr Sc.
Mireille CHINAIN Dr Sc., HDR

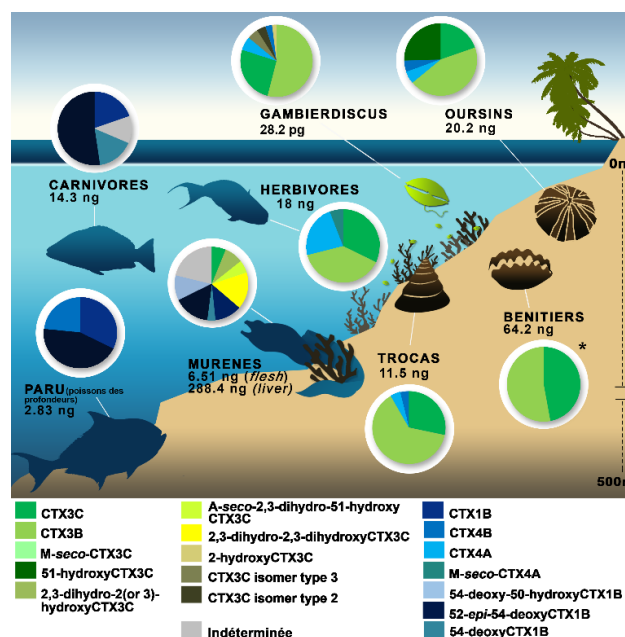
BUREAU DE VEILLE SANITAIRE ET DE L'OBSERVATION
INSTITUT LOUIS MALARDÉ

2023 | EN BREF

- 106 évènements toxiques, impliquant au total 184 personnes, ont été signalés au réseau de surveillance de la ciguatéra de Polynésie française. *A noter que ces chiffres sont vraisemblablement largement sous-évalués car, en Polynésie française, la déclaration des cas de Ciguatéra n'est pas obligatoire, (ii) une part importante des malades ne consulte pas de médecin, et (iii) les données sur le nombre de personnes hospitalisées ou de passage aux urgences hospitalières demeurent fragmentaires.*
- A l'échelle de la Polynésie française, une diminution des cas déclarés est observée depuis 2016 (qui comptabilisait alors 478 cas). Toutefois, il est difficile de savoir dans quelle mesure cette diminution est attribuable à un relâchement dans l'effort de déclaration, ou à l'impact positif des actions de prévention, d'information et de gestion du risque mises en place par l'ILM et les services du Pays.
- 89% des déclarations émanent des professionnels de la santé, et 11% directement de particuliers via la plateforme ciguawatch-app.ilm.pf.
- 41% des cas déclarés impliquaient du poisson en provenance des Tuamotu.
- A noter le signalement d'un cas évocateur d'une intoxication de type ciguatéra suite à la consommation de squilles (*Varo*). Si à ce jour aucune recherche toxicologique n'a permis de mettre en évidence l'implication de cet organisme dans la ciguatéra, en revanche des travaux réalisés en Polynésie française et dans le Pacifique, ont démontré que la ciguatéra ne se cantonnait pas qu'à la consommation de poissons mais pouvait être véhiculée par certains invertébrés comme les bénitiers, les oursins, trocas, crabes, poulpes ou langoustes.
- 29% des signalements concernaient des produits marins achetés en bord de route ou dans le commerce (grandes surfaces, marchés publics), ou consommés dans un restaurant. Le reste étant issu de la pêche personnelle ou familiale.
- Aucun décès n'a été rapporté mais plusieurs cas ont nécessité une prise en charge en service de réanimation pour des formes particulièrement sévères de l'intoxication.

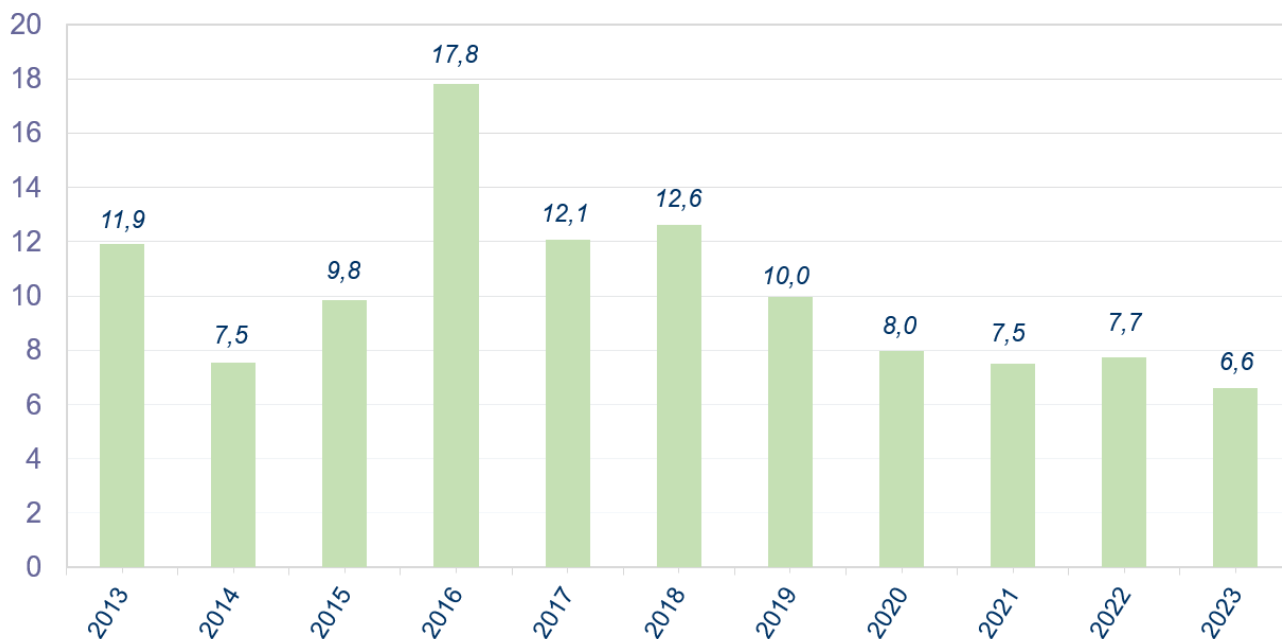
FOCUS SUR LES CIGUATOXINES

- Les Ciguatoxines (CTXs) sont des neurotoxines produites par une algue microscopique appelée *Gambierdiscus*.
- Elles sont incolores, inodores, résistantes à la cuisson et la congélation.
- Elles activent les canaux sodiques voltages dépendants des cellules excitables.
- Près d'une quarantaine de CTXs différentes ont été identifiées à ce jour.
- Fortement lipophiles, elles sont plus concentrées dans la tête, les œufs et les viscères.
- Les CTXs subissent à la fois une bioaccumulation et une biotransformation au fur et à mesure qu'elles évoluent dans la chaîne alimentaire.
- Un organisme marin peut héberger plusieurs CTXs différentes.



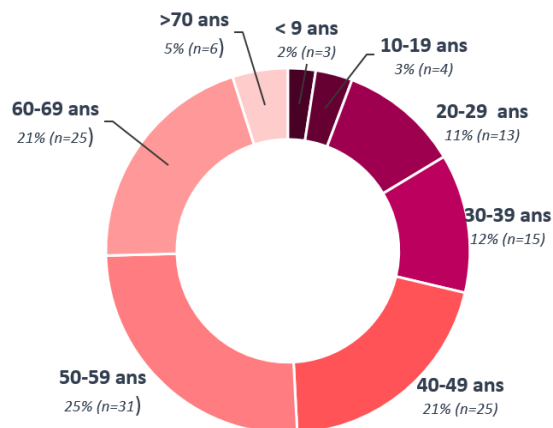
Profils de CTXs déterminé par LC-MS/MS dans divers organismes marins de Polynésie française. ©ILM (Lire l'étude complète <https://doi.org/10.1016/j.hal.2023.102525>)

TAUX D'INCIDENCE DE LA CIGUATERA (cas/10 000 hab.) SUR LA BASE DES CAS DECLARES DEPUIS 2013 EN POLYNESIE FRANÇAISE



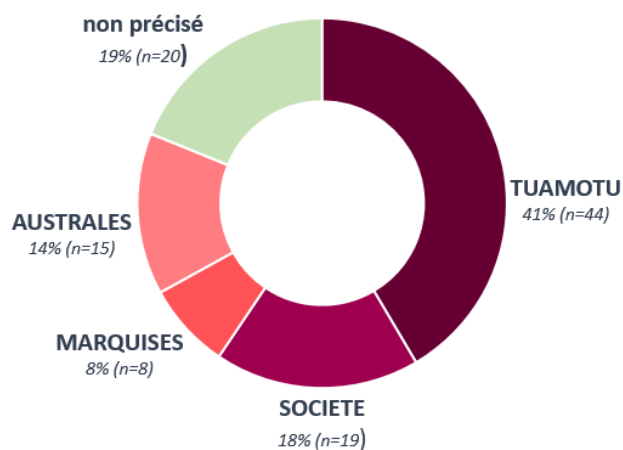
Le taux d'incidence moyen de la ciguatera à l'échelle de la Polynésie française en 2023 était de 6,6 cas/10 000 habitants, variant entre 0 et 54,1 cas/10 000 hab. selon l'archipel considéré.

PROFIL D'ÂGE ET DE GENRE DES PERSONNES INTOXIQUEES EN 2023



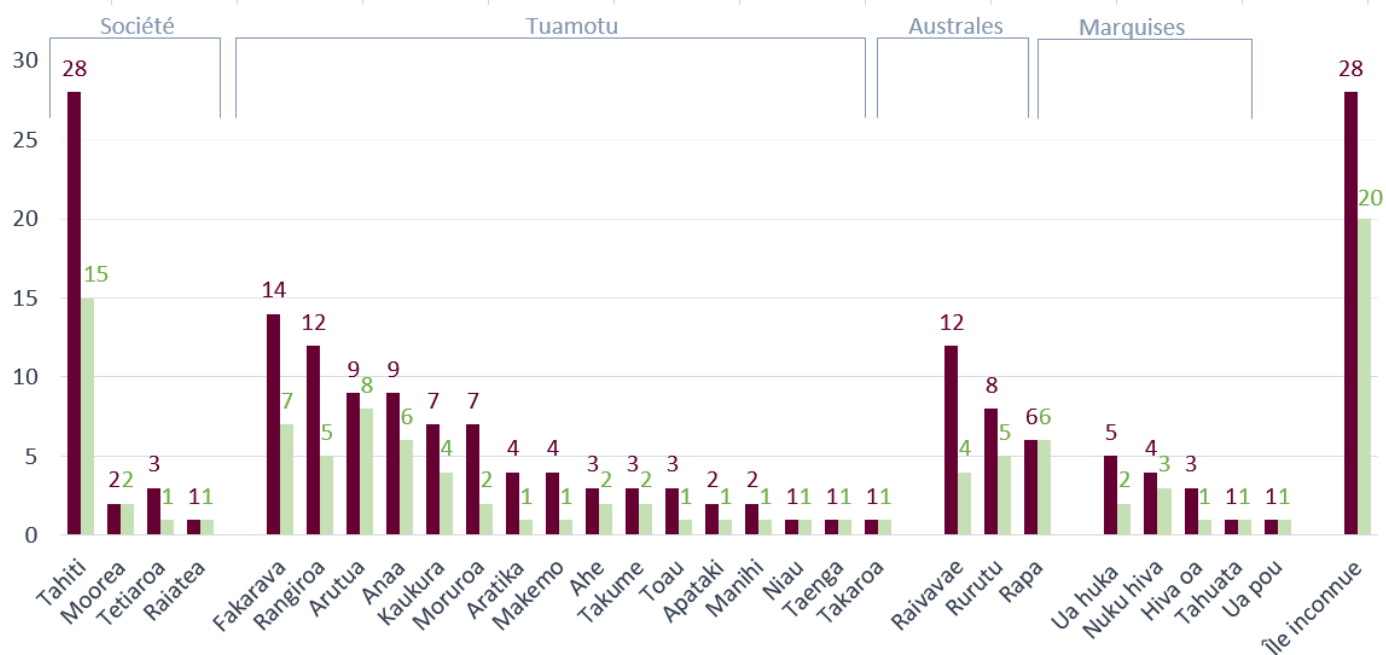
Ratio Homme/Femme de 73 pour 53, soit 58% contre 42% respectivement.

ARCHIPEL D'ORIGINE DES POISSONS RESPONSABLES DES EVENEMENTS TOXIQUES ENREGISTRES EN 2023



A noter que l'archipel des Gambier n'apparaît pas dans les statistiques du fait qu'aucune déclaration n'a été transmise soit par la structure médicale soit par les particuliers directement.

ILE D'ORIGINE DES POISSONS RESPONSABLES DES CAS ENREGISTRES EN 2023 (Nombre d'évènements toxiques * (■) / Nombre total de personnes intoxiquées (■))



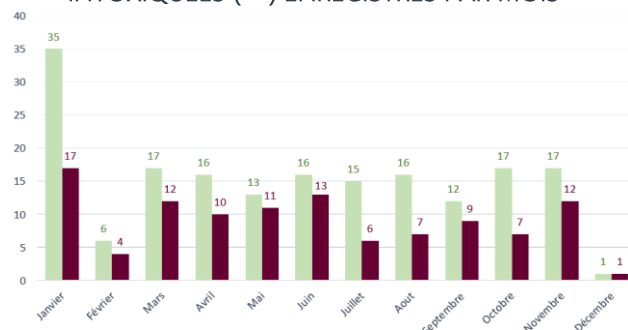
* nombre de repas responsables de l'intoxication d'une ou plusieurs convives

CONTEXTE D'INTOXICATION (TIAC* VS CAS ISOLEES)

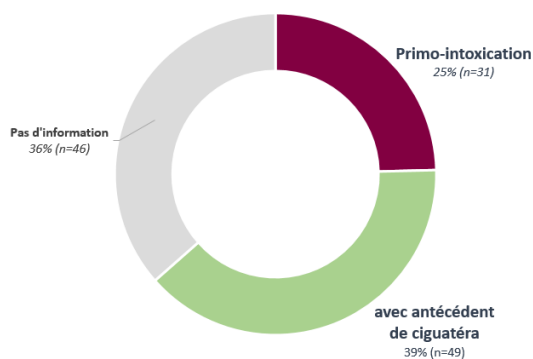


*Toxi-Infection Alimentaire Collective (évènement toxique impliquant au moins 2 personnes)

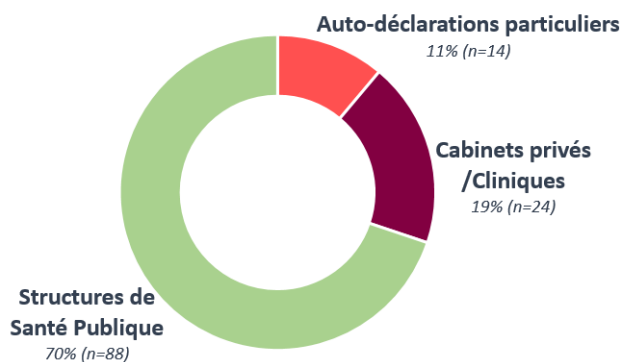
NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS (■) ET DE PERSONNES INTOXIQUÉES (■) ENREGISTRÉS PAR MOIS



HISTORIQUE DE CIGUATERA DES PERSONNES INTOXIQUÉES EN 2023

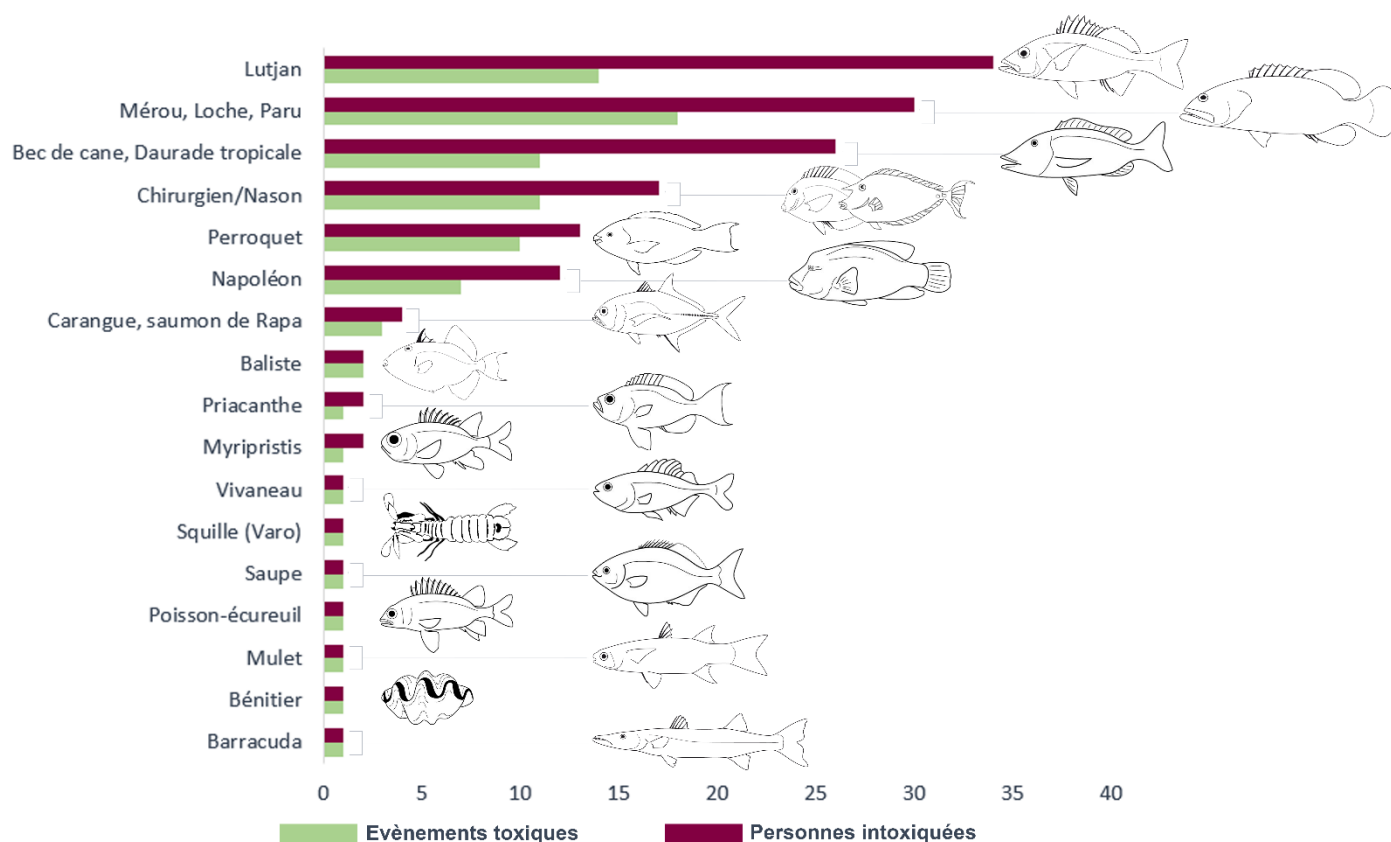


SOURCES DES DÉCLARATIONS

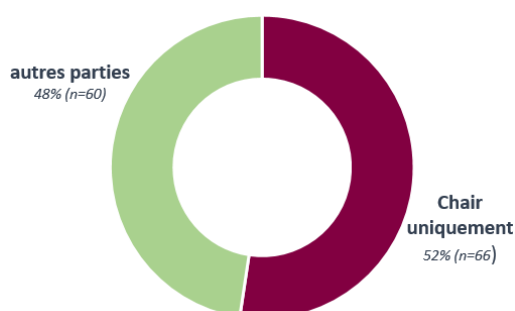


Familles de poissons impliquées dans les cas de Ciguatera déclarés en 2023

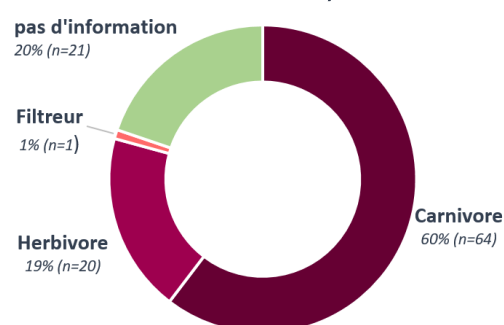
(Exprimé en nombre d'évènements toxiques et nombre total de personnes intoxiquées)



PARTIES DU POISSON CONSOMMEES

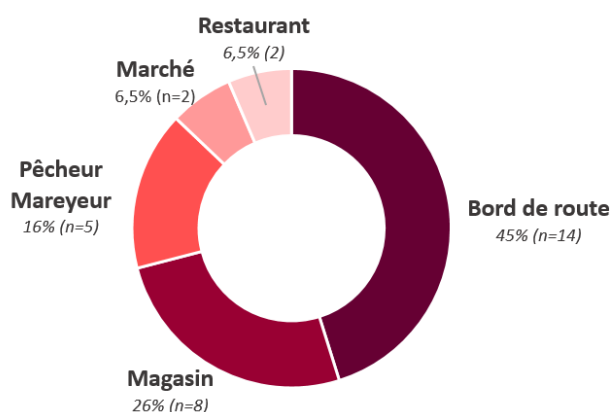


CLASSEMENT DES ORGANISMES MARINS IMPLIQUES DANS LES CAS DECLARES EN 2023 (SELON LEUR REGIME ALIMENTAIRE)

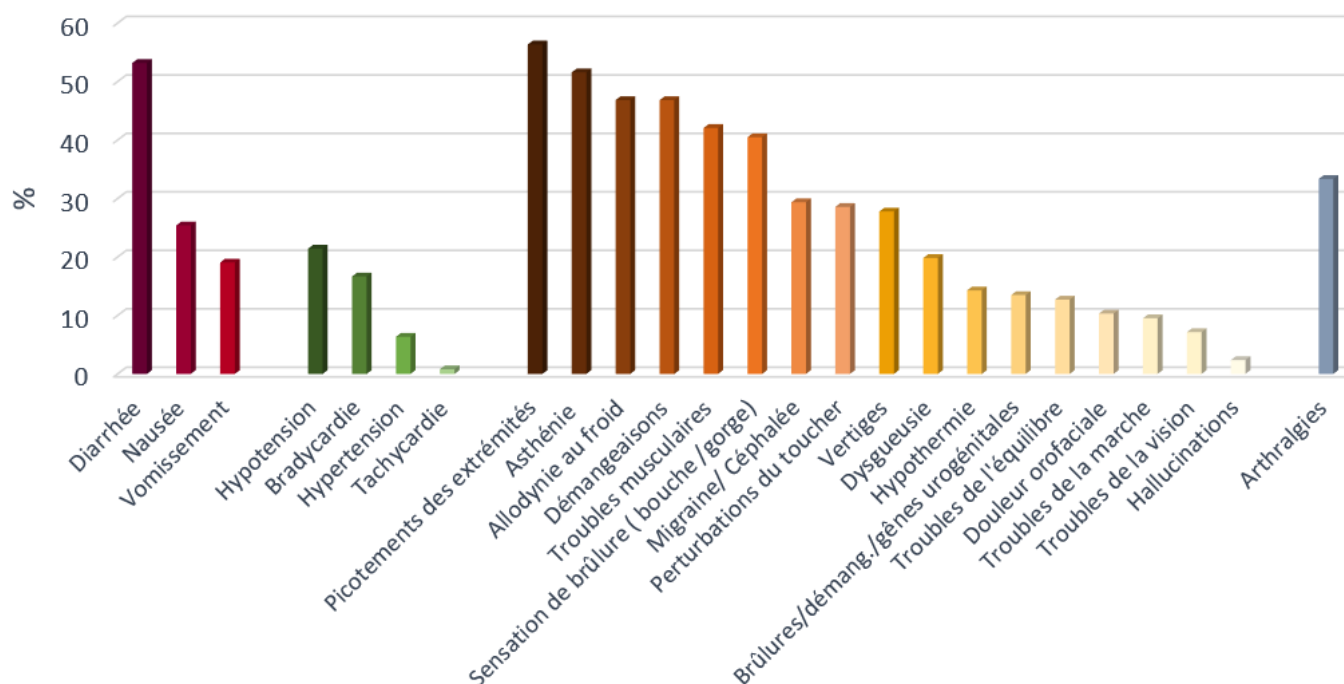


*Autres parties = tête, viscères, œufs consommés seuls ou en accompagnement de la chair

En 2023, 29 % des évènements toxiques enregistrés étaient associés à la consommation de poissons achetés en bord de route, dans le commerce, ou consommés dans un restaurant.



PREVALENCE DES SIGNES CLINIQUES DECLARES EN 2023 (N=126)



Dans 89 % des cas, les premières manifestations de l'intoxication apparaissaient dans les 12 heures suivant l'ingestion du repas toxique (*dans les 30 premières minutes pour 10% d'entre eux*).

77% des malades présentaient au moins un symptôme neurologique. Quant aux signes digestifs, ils étaient présents chez 55% d'entre eux. Un tiers des patients présentaient également des atteintes cardiovasculaires, majoritairement bradycardie et hypotension. Des manifestations de type bouffées de chaleur / sueurs froides, désorientation, arythmie cardiaque, douleur/oppression thoracique, insomnies ont également été rapportées de façon anecdotique.

Ciguatera et Allaitement, principe de précaution !



Régulièrement, des cas d'intoxication chez des femmes en cours d'allaitement sont rapportés. Si à ce jour, aucune étude visant à évaluer la possibilité d'une contamination du lait maternel par les CTXs a été réalisée, en revanche, la description de comportements algiques chez des nourrissons allaités de mère ayant fait une ciguatera récemment, combinée au caractère fortement lipophile des CTXs, laissent à penser que le lait maternel représente une voie d'excrétion des toxines. Aussi, en l'absence de données toxicologiques, et parce qu'il a été démontré que les CTXs ont la capacité de traverser la barrière hématoencéphalique pour se fixer dans certaines zones du cerveau, il est recommandé de suspendre l'allaitement durant une période d'un mois en cas d'intoxication de la mère.

La Ciguatera, une Infection Sexuellement Transmissible ?

Dans certains cas, des démangeaisons génitales / péri-anales, douleurs pubiennes, gênes ou brûlures à la miction/défécation, douleur durant les rapports sexuels, priapisme ou proctalgie ont été rapportés en phase aiguë de l'intoxication. Des manifestations similaires sont d'ailleurs documentées chez des animaux ayant été exposés volontairement aux CTXs. Par ailleurs, plusieurs cas de transmission, d'un partenaire malade et un partenaire sain, de prurit génital, voire même de troubles systémiques, après un rapport sexuel sont également décrits dans la littérature. L'hypothèse généralement avancée pour expliquer ces troubles est que les CTXs seraient excrétées par le sperme et les muqueuses, à l'instar de ce qui est observé dans les urines. Les CTXs agiraient donc à la fois localement, mais également à distance, après leur absorption puis distribution dans divers tissus de l'hôte via la circulation sanguine. A cet égard, dans ses conseils prodigués aux personnes souffrant de ciguatera, l'Autorité de Santé de Nouvelle-Zélande, recommande désormais le port du préservatif durant 6 mois post-intoxication à la ciguatera. *Pour plus d'information :*

Stewart et al. 2010. *Annals of Tropical Medicine & Parasitology*, Vol. 104, No. 7, 557–571.
(DOI: 10.1179/136485910X12851868779902)



Comment déclarer un cas de ciguatéra ?

La Polynésie française dispose d'un **réseau de surveillance épidémiologique dédié à la Ciguatéra**, coordonné conjointement par le Bureau de Veille Sanitaire et de l'Observation (BVS0) et l'Institut Louis Malardé (ILM). Ce réseau repose sur la coopération des professionnels de la Santé (public et libéral) et des particuliers, invités à déclarer l'intoxication d'un patient, la leur, ou celle d'un proche au **Laboratoire des Biotoxines Marines de l'ILM**, par les moyens suivants :

- Téléphone : (+689) 40.416.411 / 40.500.073
- E-mail : veille.ciguatera@ilm.pf
- Formulaire à imprimer et remplir à la main, disponible sur demande ou en téléchargement sur le site www.ciguatera.pf. Contactez-nous pour obtenir la version du formulaire accompagnée de la carte de l'île de votre choix.

RESEAU DE SURVEILLANCE DE LA CIGUATERA ET DES INTOXICATIONS PAR PRODUITS MARINS DE POLYNESIE FRANCAISE

FORMULAIRE DE DECLARATION

PATIENT

Age : _____ Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

CONTEXTE D'INTOXICATION

Date de consommation : _____

Nom local du produit marin responsable de l'intoxication : _____

Partie(s) consommée(s) : ☐ Chair ☐ Tête ☐ Viscères ☐ Oeufs

Lieu de pêche précis (Marquer d'une croix sur la carte ci-contre) : _____

Île : _____

☐ acheté en bord de route ☐ acheté au marché/commerce (préciser) : _____

DONNÉES CLINIQUES

INTENSITE FAIBLE MODEREE FORTE

SIGNES CARDIOVASCULAIRES

Bradycardie ☐ Tachycardie ☐
Hypotension ☐ Hypertension ☐
Autre : _____

SIGNES GASTRO-INTESTINAUX

Nausées ☐ Vomissements ☐
Diarrhées ☐

SIGNES NEUROLOGIQUES ET GENERAUX

Picotements des extrémités (mains, pieds) ☐
Perturbations du toucher, neuro-sensitives ☐
Dysaesthésies (troubles au contact du froid/chaud) ☐
Démangeaisons ☐
Asthénie (fatigue physique intense) ☐
Maux de tête ☐
Vertiges / Troubles de l'équilibre / Troubles de la marche (souligner) ☐
Troubles de la vision ☐
Troubles musculaires (douleurs, crampes, faiblesses...) ☐
Douleurs articulaires ☐
Hypothermie : Température : _____ °C
Brûlure/picotement des lèvres, bouche, gorge ☐
Douleurs orofaciales (dents, mâchoire, visage) ☐
Dysgueusie (altération du goût) ☐
Gêne et/ou démangeaison et/ou brûlure urogénitale ☐
Hallucinations ☐

Autres symptômes/observations : _____

Temps écoulé entre le repas et l'apparition des symptômes (h) : ☐ < 30 min ☐ < 2h ☐ < 12h ☐ > 12h

Nombre d'intoxication(s) antérieure(s) : _____

Nombre de personne(s) intoxiquée(s) en plus du patient : _____

IDENTIFICATION DE LA FORMATION SANITAIRE

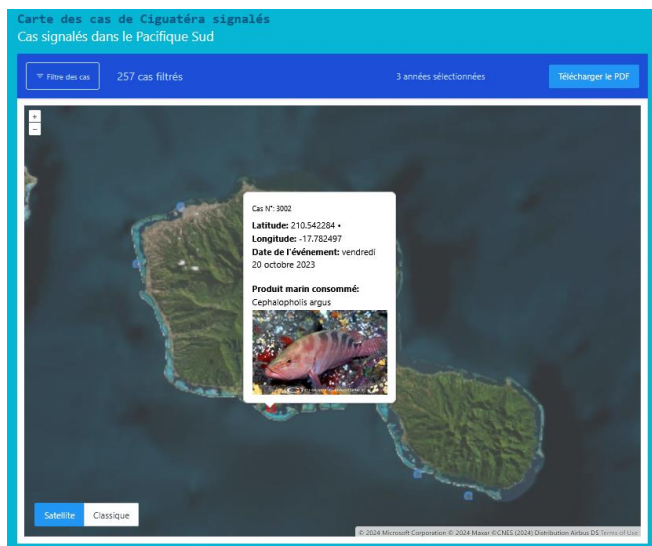
Date de consultation : _____ Île/Commune : _____

Structure déclarante : ☐ P.S. ☐ DISP. ☐ IM. ☐ C.M.E.D. ☐ HOPITAL ☐ CLINIQUE ☐ CAB. PRIVE ☐ AUTRE

Formulaire à transmettre à

LMT - Institut Louis Malardé BP 30 98713 TAHITI | Tél: (689) 40 416 411 - Fax: (689) 40 416 406 | Mail: veille.ciguatera@ilm.pf
Vous avez également la possibilité de faire la déclaration directement en ligne sur www.ciguatera.pf

Plateforme de déclaration en ligne & Carte du risque



Il est désormais possible de faire une déclaration de cas en ligne via la plateforme <https://ciguawatch-app.ilm.pf> développée et administrée par l'ILM. Cette plateforme propose également un catalogue des principaux produits marins vecteurs de ciguatéra en Polynésie française, ainsi que des statistiques et une cartographie en temps réel des zones/espèces impliquées.

Les données anonymisées sont utilisées uniquement à des fins de veille épidémiologique et de recherche.

Pour plus d'informations : veille.ciguatera@ilm.pf